



Édition du
08 Mai 2002



Concours Entrepreneur à tout âge
Le premier prix à Atsenti!

 Jean-Marie Fontaine



photo :Photo Robert Gosselin , PPM
Sonia Vilandré, François Dubuc, Mario
Borduas, Halidi Ben Saïda et Blaise
Ouattara ont mérité les prix du
Concours entrepreneur à tout âge du
CLD les Maskoutains.

pin canadien.

Les jeux sont faits sur la scène locale, mais c'est aujourd'hui à Brossard que seront connus les finalistes régionaux du Concours entrepreneur à tout âge. Atsenti (innovations technologique et technique), Inatech International (agroalimentaire), ActiveMédia Développement (services), Sonia Vilandré (commerce), la Bermigeoise (économie sociale) et les Ateliers Guilbeault, Bellavance et Carignan (exploitation/transformation/production), sont les entreprises en lice sur la scène régionale.

Ces entrepreneurs ont franchi avec succès le palier local qui était supervisé par le CLD les Maskoutains qui a récompensé les projets les plus originaux, les plus réels, les plus viables et aux meilleurs profils entrepreneuriaux.

« Vingt-cinq personnes ont manifesté un certain intérêt pour le concours et dix projets nous ont finalement été soumis. Il a été difficile pour les membres du jury de les départager », a précisé Marc Beausoleil, directeur du développement entrepreneurial au CLD les Maskoutains.

Ce sont les dirigeants de Atsenti, société récemment implantée dans le Carrefour de la nouvelle économie, qui ont mérité le premier prix. De concert avec le Centre de recherche et développement sur les aliments, Atsenti a développé une expertise en extraction, en caractérisation et en purification d'extraits d'écorce de

« Cette collaboration scientifique au niveau de la santé, appliquée aux proanthocyanidines, nous a permis d'isoler la molécule antioxydant des écorces de pin que nous récupérons aux frontières du Maine, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick où il n'y a pas beaucoup de cultivateurs et d'application de pesticides. Il y a donc une isolation naturelle, mais ça a été de la grosse ouvrage pour ne pas la dénaturer. Les applications de ces extraits d'écorce de pin canadien sont très larges, parce que cette molécule a beaucoup de qualités et peut être utilisée contre la fatigue chronique et le cholestérol », a commenté Mario Borduas, d'Atsenti, qui a touché une bourse de 1 500 \$ du CLD les Maskoutains, 500 \$ en publicité à la radio de CFEI et 250 \$ en produits chez Fournitures de bureau Denis (ex-Solis).

Se décrivant comme un autodidacte qui a toujours été préoccupé par la santé, M. Borduas a consulté de nombreux ouvrages scientifiques. « Les Amérindiens ont été les premiers à reconnaître les bienfaits des écorces de pin, mais ils n'avaient pas isolé la molécule lorsqu'ils ont servi la tisane à Jacques Cartier et à ses hommes. Jacques Cartier n'a jamais divulgué le type d'arbre, mais une centaine d'années plus tard, nous avons mis le doigt dessus. Ce qui nous intéresse à moyen et à long terme, c'est l'aspect pharmaceutique. »

Les résultats de la recherche et du développement ont été assez concluants que le CRDA a accordé à Atsenti une licence d'exploitation à la fois mondiale et exclusive.

Inatech International, dirigée par Halidi Ben Saïda et Blaise Ouattara, a décroché le deuxième prix. En démarrage, elle entend développer et fabriquer des ingrédients naturels pour l'alimentation animale et humaine. Quatre formulations originales de suppléments alimentaires à base de bactéries probiotiques et d'ingrédients naturels pour l'alimentation animale ont déjà été conçues et élaborées.

« Nous y travaillons depuis deux ans pour nous consacrer à la mission d'Inatech qui est de produire des suppléments alimentaires. Une équipe scientifique a été mise en place et un comité de gestion verra au développement des marchés puisque nous visons le marché américain. Merci au CLD qui nous a appuyés tout au long du processus et au CRDA où nous avons fait la recherche. Nous nous sommes inscrits et nous attendons une place au CNE », a laissé entendre Halidi Ben Saïda qui a reçu une bourse de 750 \$ du CLD, de 250 \$ en publicité dans Le COURRIER et de 150 \$ en produits chez Fournitures de bureau Denis.

ActiveMédia Développement a pour sa part hérité du troisième prix. Cette entreprise offre un service de développement de logiciels informatiques allant du développement Internet à celui de « client-serveur ». Les systèmes sont disponibles sur plate-forme Windows standard ou sur ordinateur de poche fonctionnant sous Windows CE. « La technologie que nous avons développée au cours des sept premiers mois nous a permis de nous démarquer et de prendre quelques longueurs d'avance sur la compétition. Nous avons un partenariat avec Macromédia et nous sommes une des cinq entreprises au Québec qui a réussi à obtenir un partenariat avec Microsoft pour le développement de solutions mobiles. L'entreprise emploie présentement neuf personnes et elle est spécialisée dans la vente de solutions intégrées à l'entreprise. Je lève mon chapeau à Marc (Beausoleil) qui a été mon mentor », a témoigné François Dubuc qui a quitté avec une bourse de 500 \$ offerte par le député Léandre Dion et un bon de 100 \$ en produits chez Fournitures de bureau Denis.